

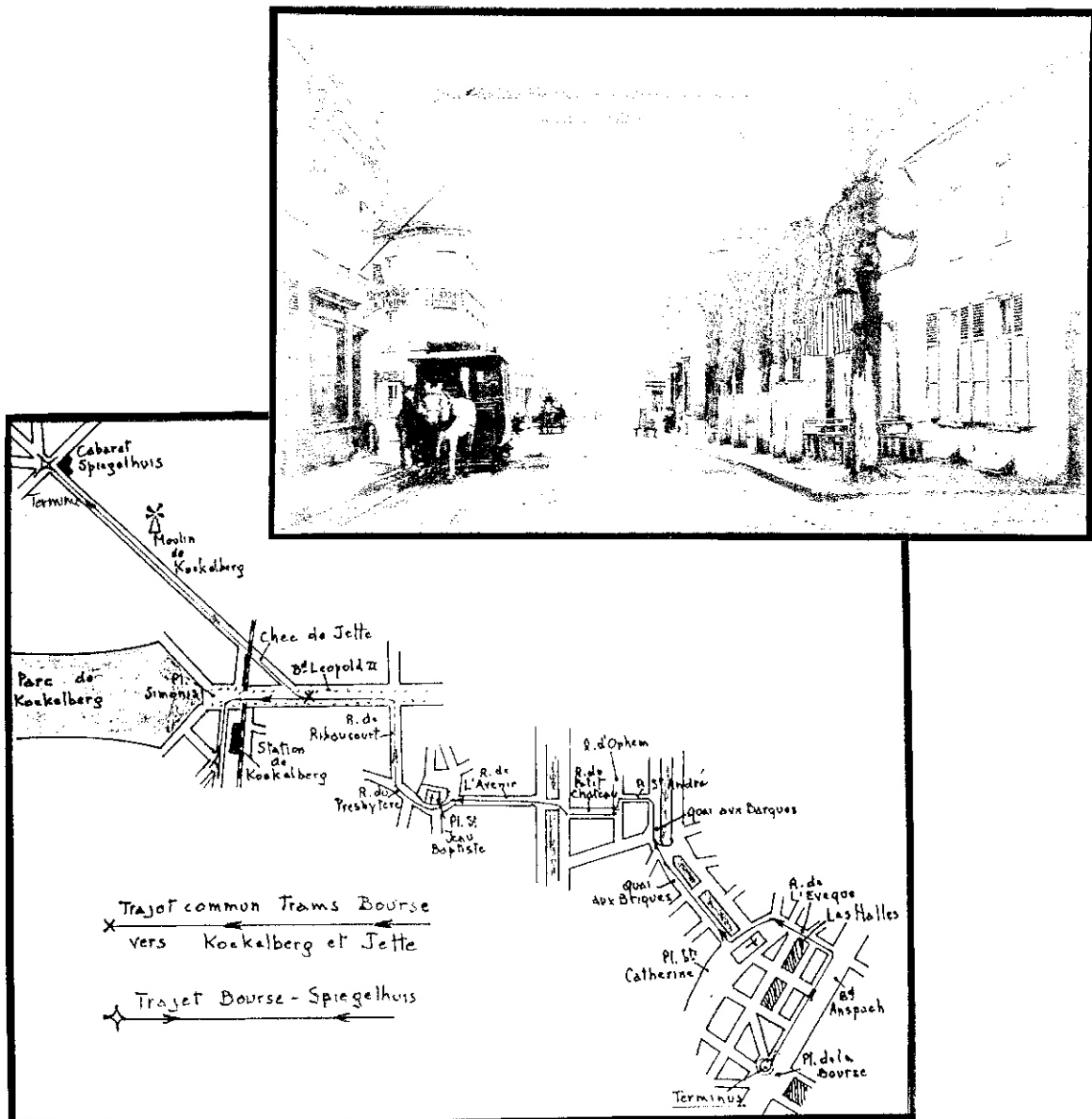
VILLAGE DE JETTE

Le nom de Jette vient du ruisseau qui coulait au centre du village. Du XIe S. au XVe S. il apparaissait sous les noms de Jetta, Jecht, Getta, Gette. Ce village était administrée par l'Abbaye Augustine de Dieleghem. En 1659, cette paroisse était achetée par le seigneur de Ganshoren, châtelain de « Rivieren ». Suite à la loi de 1841, Jette était séparée de Ganshoren.

LIGNE BOURSE - JETTE

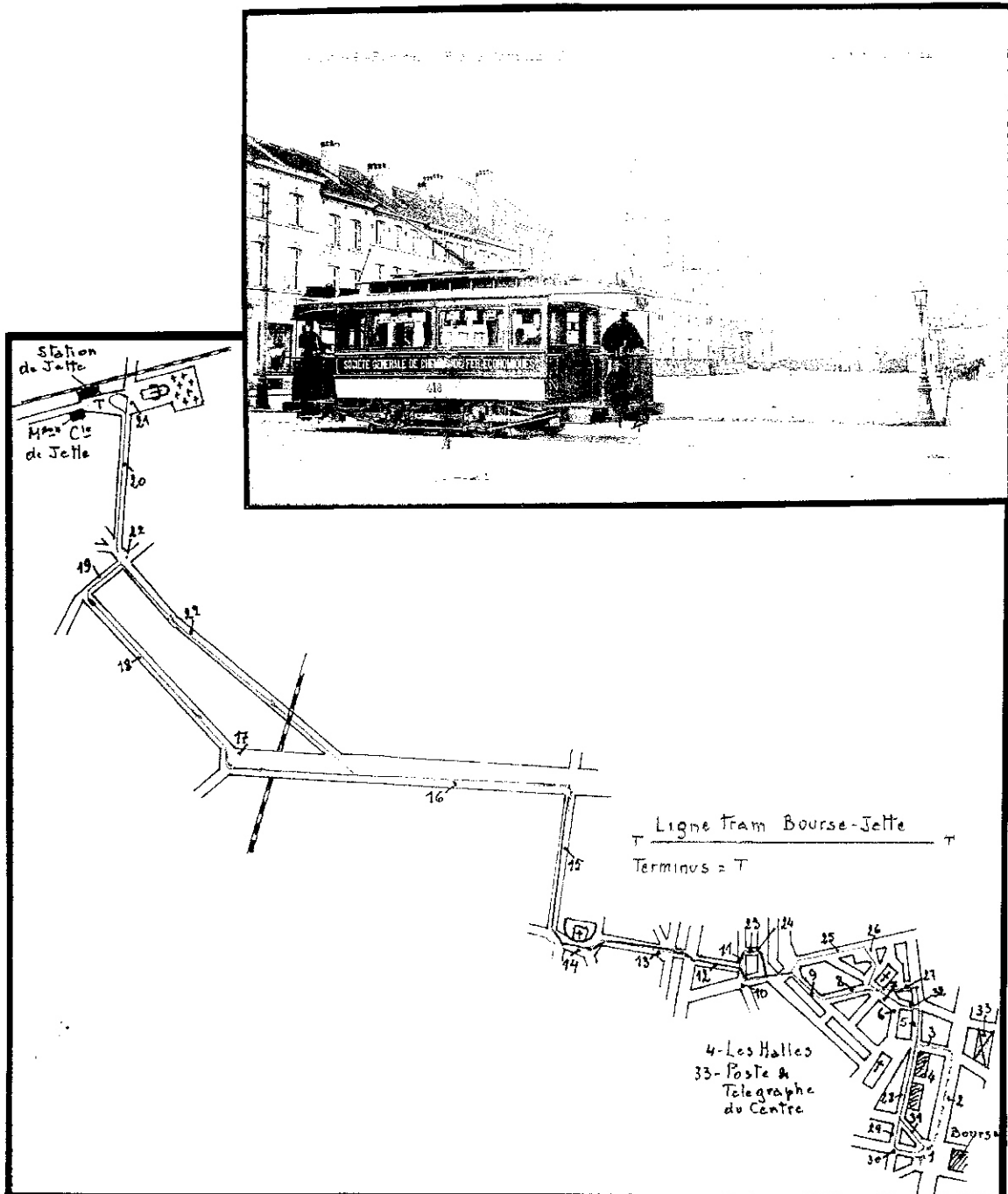
En août 1895, les « C.F.E. » obtenaient l'adjudication de la ligne BOURSE – JETTE, jusqu'au « SPIEGELHUIS » (cabaret). Ligne mise en exploitation le 13.08.1896.

Itinéraire : Place de la Bourse, rue de l'Evêque, place Ste-Catherine , Quai aux Briques, Quai aux Barques, les rues, St-André, d'Ophem, du Petit Château (act. de Witte de Haelen), de l'Avenir, parvis de l'Eglise St-Jean-Baptiste, rue du Presbytère, rue de Ribeaucourt, bd Léopold II, chée de Jette jusqu'au « Spiegelhuis », au moyen du tramway « Déraillable ». Tarif : 5cts par section : Bourse-Entrepôt, Entrepôt-Piers, Piers-Spiegelhuis. avec un minimum de 10cts.



Le 28.12.1904, la ligne était électrifiée et le parcours modifié. Depuis la place de la Bourse (1), bd Anspach (2), rue de l'Evêque (3), rue de Laeken (4), place du Samedi (5), rue du Cyprès (32), place du Béguinage (7), rue du Rouleau (8), Quai au Bois à Bruler (9), rue Locquenghien (10), rue d'Ophem (11), rue du Petit Château (12), rue de l'Avenir (13), rue du Prèsbytère (14), rue de Ribaucourt (15), bd Léopold II (16), place Eug. Simonis (17), avenue de Jette (18), avenue de Laeken (19), chée de Jette (22a), rue de la Station (act. Léon Théodor) (20), place Communale de Jette (21), (act. Cardinal Mercier).

Au retour, les trams empruntaient la rue de la station (20), chée de Jette (22), bd Léopold II (16), rue de Ribeaucourt (15), rue du Presbytère (14), rue de l'Avenir (13), rue du Petit Château (12), rue d'Ophem (11), rue St-André (23), Quai-aux-Barques (24), rue du Grand Hospice (25), rue de l'Infirmierie (26), place du Béguinage (7), rue du Béguinage (27), les rues de Laeken (5), de la Vierge Noire (28), des Poissonniers (29), rue Auguste Orts (30).



Commune de Jette-St.-Pierre

MERCREDI 28 DECEMBRE 1904

Inauguration

de

"TRAMWAY ÉLECTRIQUE"

BOURSE-JETTE-STATION

PROGRAMME DES FESTIVITÉS :

8 Heures. — Salve de 21 coups de canon.

2 Heures. — Arrivée de la première voiture au pont du chemin de fer de ceinture (Chaussée de Jette).

Musique : Société Royale «*Union des Fanfares*».

2 1/2 Heures. — Arrivée à la place communale.

Musique : Société Royale «*Philharmoniques*».

Cortège jusque l'hôtel communal, où aura lieu la réception officielle des autorités et des invités par le Conseil communal.

6 Heures. — Cortège aux flambeaux par les deux Sociétés de Musiques susdites. Remise à la place communale à 6 heures. Départ à 6 1/2 heures précises.

Itinéraire : Rue de l'Église, Chaussée de Weimel, Avenue de Laeken, Avenue de Jette, Rue Beneek, Chaussée de Jette, Rue de la Station.

8 Heures. — Illumination de la place communale et de l'hôtel communal.

9 heures. — Grand feu d'artifice à la place communale.

La décoration des rues, le feu d'artifice et l'illumination seront confiés aux soins de la maison Van Cleemput-Cap.

Les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer sur tout le parcours du tram et du cortège.

Le Secrétaire,

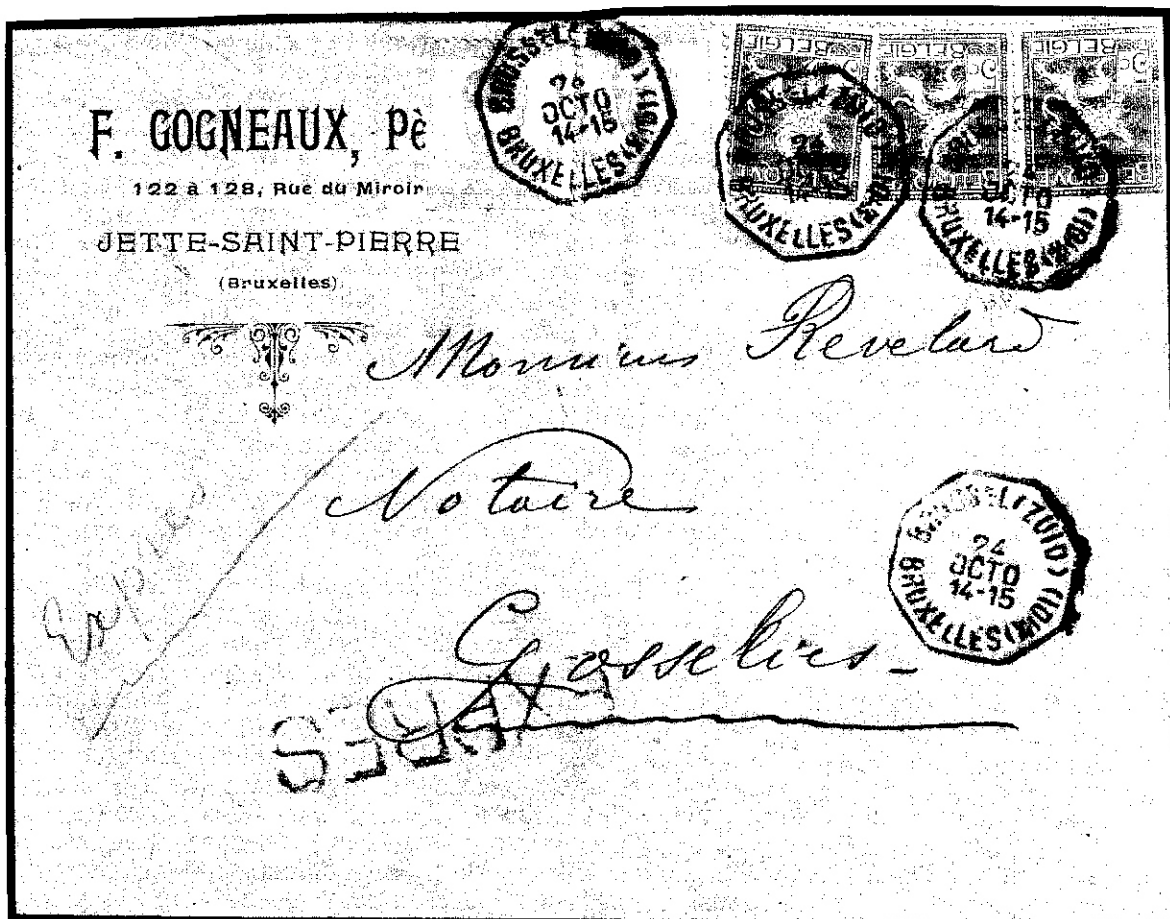
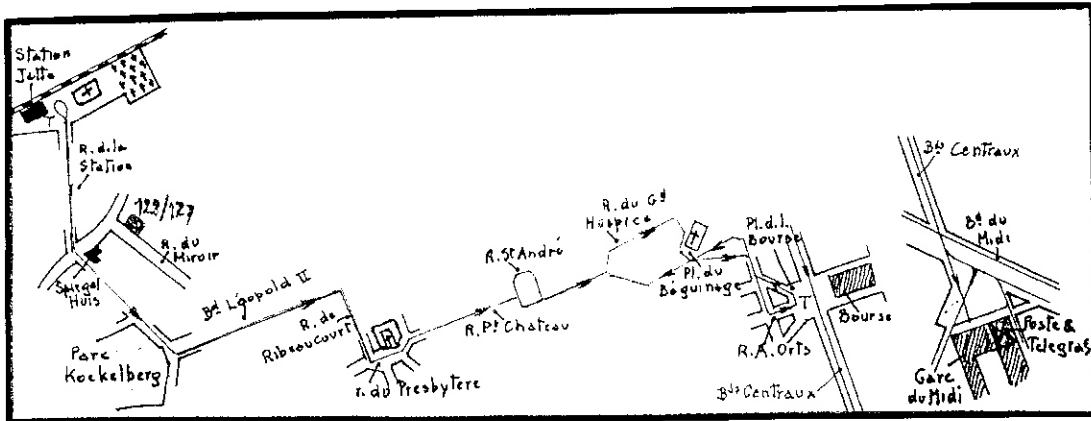
Pr. DE BREUKER.

Le Collège,

Edm. TIRCHER.

4. — MOLENBEEK. — Le Boulevard Léopold II.





Lettre émanant du 122/128 rue du Miroir (50m du « Spiegelhuis) affranchie à 0,35frs (tarif du 01.12.1887 : port 10 + exprès 25) déposée dans la boîte du tram « C.F.E. » venant de la pl. Communale de Jette, SPIEGELHUIS, Petit Château, Bourse, où un petit télégraphiste extrait l'exprès de la boîte-tram et le transfert dans une boîte d'un tram circulant sur les boulevards centraux se dirigeant vers la gare du Midi, où un autre petit télégraphiste extrait l'exprès de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUSSEL (ZUID) / 24 OCTO 14-15 / BRUXELLES (MIDI) (1912), qui appose le timbre EXPRES, puis l'expédie par Chemin de Fer vers Gosselies. Au dos, cachet télégraphique d'arrivée GOSSELIES 24 OCTO 1912 * *

BOURSE - JETTE

Le 01.12.1919, le départ de la place de la Bourse est modifié. Les trams empruntaient les rues Delvaux (31), Vierge Noire (28), pour rejoindre la rue de Laeken.

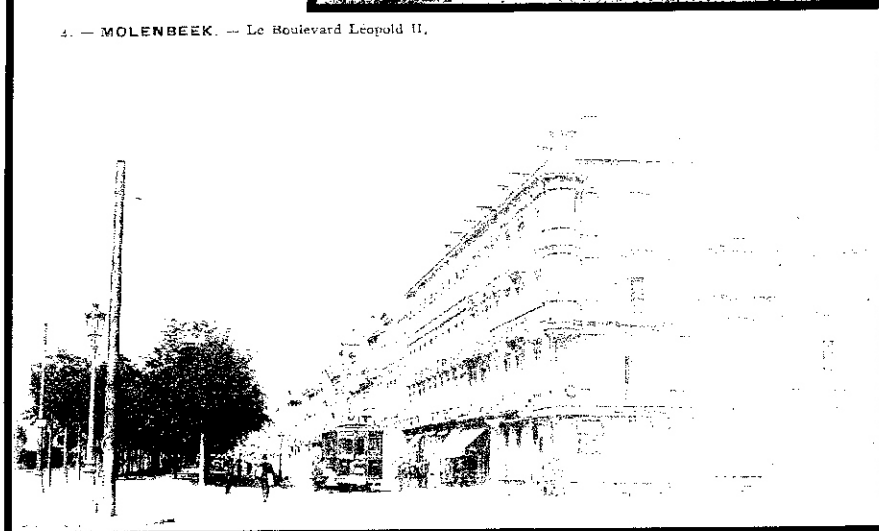
Le 09.02.1927, la ligne inversait son sens entre la rue de Laeken et le Quai aux Barques.

L'itinéraire vers les faubourgs se faisait par les rues de Laeken (5), du Béguinage (27), place du Béguinage (7), rue de l'Infirmerie (26), rue du Grand-Hospice (25). Le retour se faisait par le Quai au Bois à Brûler (9), rue du Rouleau (8), place du Béguinage (7), rue de Cyprès (32), place du Samedi (6).

Le 18.04.1927, les trams venant des faubourgs empruntaient la rue Delvaux (31), et repartaient par la place de la Bourse (1), et les rues, A. Orts (30), et des Poissonniers (29).



4. — MOLENBEEK. — Le Boulevard Léopold II.

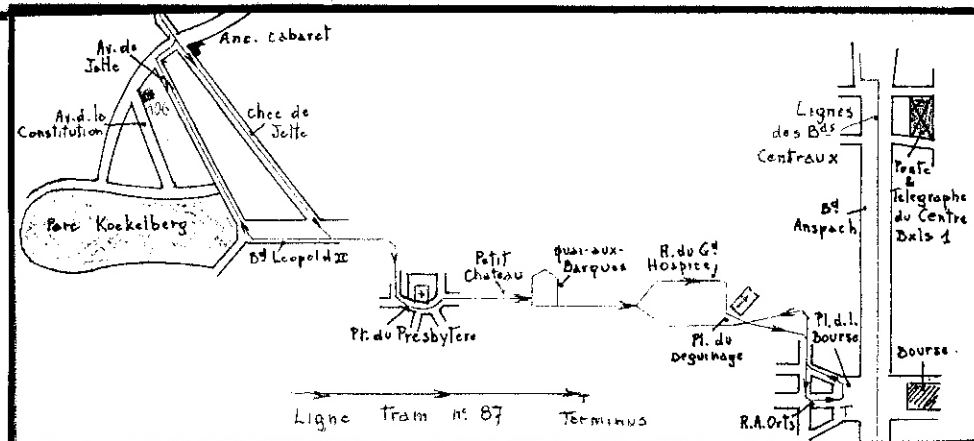
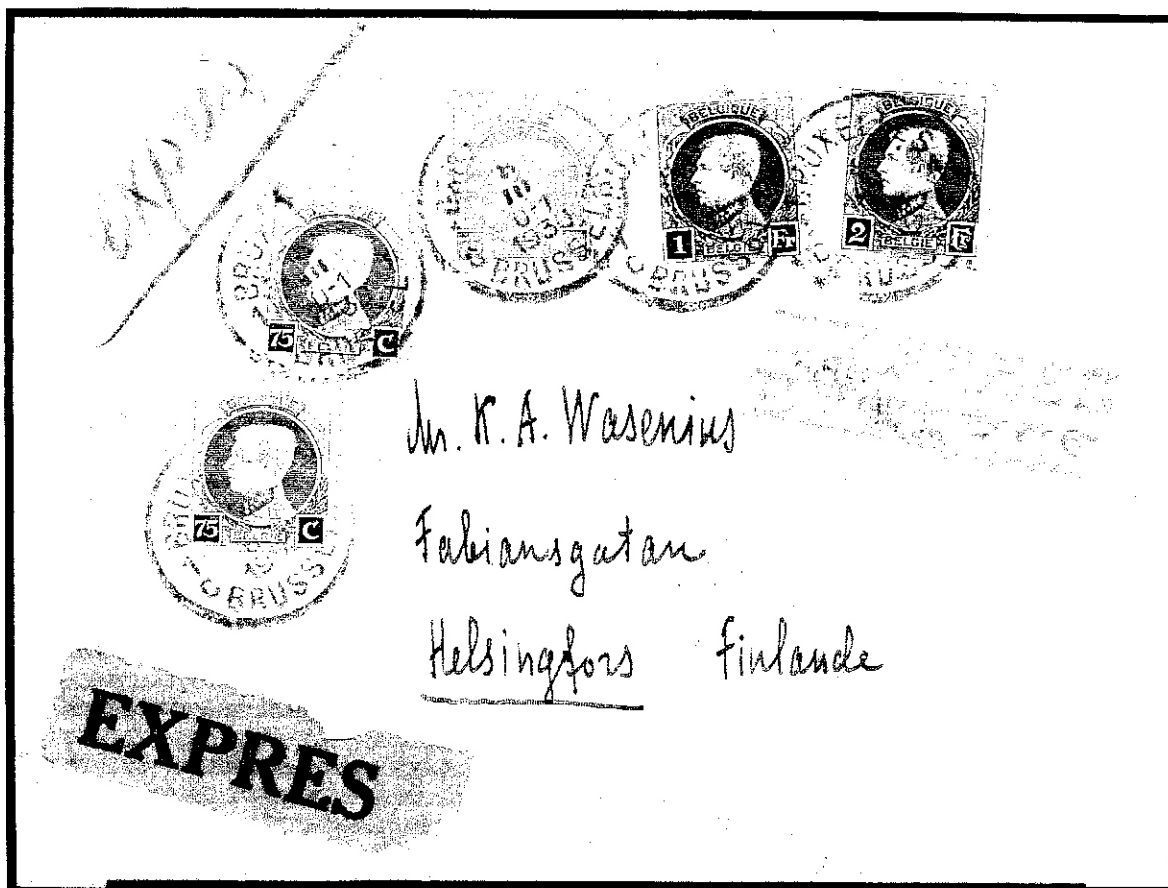


L'organisation de la Poste Aérienne était modifiée suite à la Conférence de La Haye, en septembre 1927. A partir du 01.04.1928, la surtaxe des envois-avion était – A) 0,35frs/ 20grs pour l'Allemagne, la France, la Gde Bretagne, les Pays-Bas et la Suisse. B) 1,50frs/20grs pour les autres pays. Généralement les plis-avion étaient transmis à BRUXELLES 1, mais les bureaux d'échange pouvaient servir comme bureaux centralisateurs (O.S. 18/16.03.1929).
Création d'étiquettes bleues « PAR AVION - PER VLIEGTUIG » le 01.03.1929.

Lettre EXPRES, émanant du 106, av. de la Constitution, Jette, affranchie à 5,25frs (tarif du 01.05.1927 : port 1,75 + exprès 3,50) déposée dans la boîte du tram n° 87, passant chée de Jette (env. 250m de l'adresse) et se dirigeant vers la Bourse, où un petit télégraphiste remet l'EXPRES au bureau de BRUXELLES 1 / 8.III.1930 / BRUSSEL 1. Timbre EXPRESS EXPRESS sur RECOMMANDE.

En rouge « MIT LUFTPOST / befördert / Hamburg / Flugpost. Surtaxe-avion non ajoutée, ni constatée par Bruxelles 1 ou Hamburg.

Au dos, cachet d'arrivée HELSINKI / 1.3.1930 / HELSINFORS.



Le 01.01.1928, la société des « C.F.E. » était absorbée par les « T.B. »
Le 12.03.1928, les « T.B. » attribuaient le n° 87, à cette ligne.

bleu **87** bleu

BOURSE - JETTE

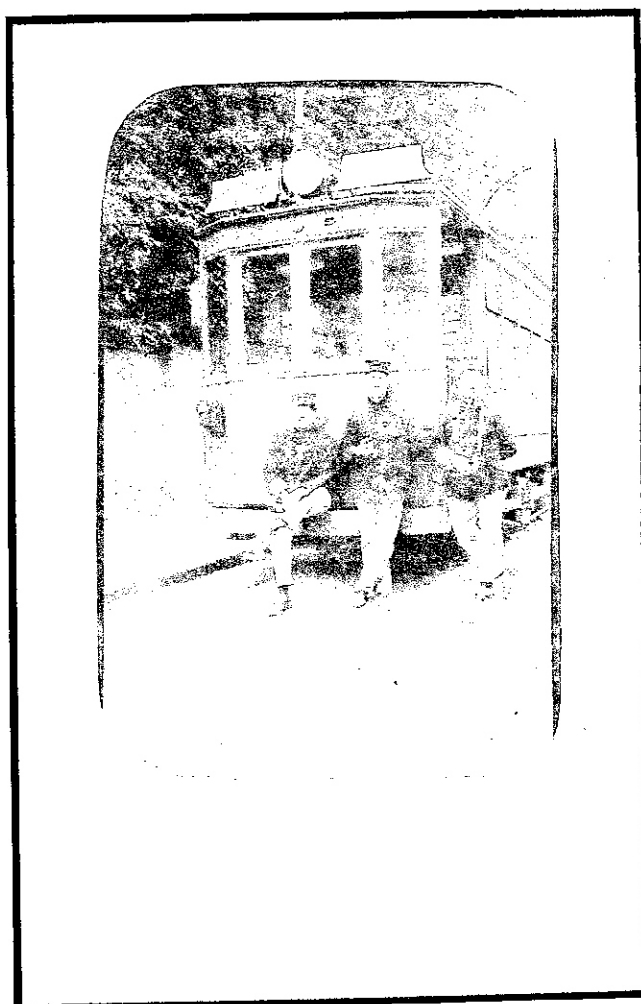
Le 08.05.1928, la ligne n° 87, empruntait l'avenue de Jette dans les deux sens.

bleu **87** bleu

BOURSE – PLACE COMMUNALE DE JETTE

Le 31.12.1929, changement de la plaque indicatrice.

Le 22.09.1931, la ligne BOURSE – JETTE n° 87, était supprimée. L'itinéraire était repris par la ligne n° 9, qui était prolongée jusqu'à Jette.



La société dispose d'un dépôt rue d'Enghien et d'une annexe rue de Bonne, au coin de la chée de Ninove, qui abritait les trams hippomobiles. Depuis le 28.12.1904, la ligne était électrifiée, les voitures venant du dépôt, qui servaient pour les tramways électriques, empruntaient la rue des Fabriques, rue des Chartreux, le Vieux Marché aux grains, rue Antoine Dansaert et rue Auguste Orts.